



INTERPELLATION

Auteur UDC, par Michel Sforza
Objet Attentats de l'EI en Suisse, le Valais se sent à l'abri?
Date 12/03/2020
Numéro 2020.03.078

Nous avons récemment appris par la presse que le Service de renseignement de la Confédération (SRC) a pu déjouer un attentat terroriste à Genève, attentat planifié par une cellule suisse de l'Etat islamique (EI) visant les citernes d'hydrocarbures à Vernier. L'exécution de cet attentat aurait sans doute eu des conséquences douloureuses pour notre pays.

En Valais nous pouvons recenser différentes infrastructures sensibles et/ou vitales pour le fonctionnement du pays dans son ensemble qui pourraient être la cible d'attentats terroristes. L'exemple le plus évident pourrait être celui des sites de production chimiques de Monthey et de Viège mais beaucoup d'autres infrastructures peuvent être la cible d'attentats visant à lier les autorités et les organisations feux bleus, provoquer des grandes pertes au sein de la population et une forte médiatisation outre à déstabiliser fortement notre système de vie.

Il est donc légitime de se demander si nos autorités ont fait une analyse du milieu dont ils ont la responsabilité, si elles ont planifié des mesures de protection et si elles sont prêtes en cas de réalisation d'attentats contre des infrastructures sensibles et/ou vitales sur le territoire valaisan.

Conclusion

Je remercie le Conseil d'Etat de répondre aux interrogations suivantes :

- Le Conseil d'Etat a-t-il établi un catalogue des différentes infrastructures sensibles et/ou vitales sur son territoire ?
- Le Conseil d'Etat a-t-il classé les différentes infrastructures sensibles et/ou vitales par importance et vulnérabilité ?
- Le Conseil d'Etat a-t-il établi une planification des mesures de protection des infrastructures sensibles et/ou vitales selon le degré de menace et si oui, avec quels moyens ?
- Le Conseil d'Etat a-t-il établi une planification prévisionnelle pour chaque infrastructure sensible et/ou vitale en cas d'attentat terroriste et si oui, a-t-il orienté et ordonné préalablement les services de l'Etat susceptible d'être impliqués ?